

Seul le discours prononcé fait foi

Embargo jusqu'au 24.3.05, 13h 30

21^{ème} Assemblée des Nations Unies des étudiants

**(Centre de formation pédagogique de Musegg,
Séminaire cantonal pour enseignant(e)s de Hitzkirch
et Menzigen,
et Kollegium Spiritus Sanctus de Brigue)**

„De l'idée à l'initiative diplomatique à l'ONU“

Conférence de

**Wolfgang Amadeus Brühlhart, Chef
de la Section „Politique des droits de l'homme“
Division politique IV, DFAE**

**24 mars 2005, 13 heures
à Lucerne**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,

Il y a 25 ans, les élèves du Collège Saint-Michel de Fribourg simulaient une "Assemblée générale des Nations Unies" dans le cadre du cours d'instruction civique du professeur lucernois Franz Peter. Je faisais partie des organisateurs. L'idée nous en était venue après l'expérience que nous avons vécue à Genève, où nous avons été la "Délégation finlandaise" au SUN – Student's United Nations.

Si j'ai accueilli votre invitation avec tant de plaisir, c'est qu'elle me rappelait ces années du passé. Elle a réveillé en moi bien des souvenirs, de bons souvenirs. Jamais alors, je n'aurais imaginé qu'un jour je jouerais un rôle dans la politique internationale de l'ONU et que je ferais partie de la délégation suisse. Or, ce qui était un jeu il y a 25 ans est devenu aujourd'hui ma réalité.

Il y a dix jours, s'est ouverte à Genève la 61ème session de la Commission des droits de l'homme. Étant membre de la délégation suisse, et selon le souhait exprimé par M. David Roth, membre de votre comité directeur, je me propose de vous raconter comment cela se passe "en vrai".

M. David Roth m'a demandé de montrer comment naît l'idée d'une initiative diplomatique de la Suisse à l'ONU, comment elle fait son chemin à l'ONU et comment elle est mise en oeuvre.

La démocratie a besoin des jeunes

Monsieur le Président,
Chers étudiantes et étudiants,

La démocratie a besoin des jeunes générations, la démocratie a besoin que des jeunes s'intéressent à la politique et se portent candidats, enfin, la démocratie a besoin de débats d'idées, de convictions et de politiques.

Mais, la Suisse est également membre de l'ONU, et dès lors, elle a aussi besoin de jeunes qui s'intéressent à la politique de la Suisse à l'ONU et de jeunes qui soient prêts à insuffler des idées nouvelles à cette politique.

Telle que vous la simulez, cette Assemblée générale de l'ONU est un passionnant apprentissage à la politique internationale. Si vous y trouvez encore du plaisir, celui-là même que j'éprouvais il y a 25 ans, peut-être aurez-vous envie d'entrer en politique, et qui sait, peut-être même de vous consacrer à la politique internationale.

Ce serait pour moi une grande joie si, dans 25 ans, certaines et certains d'entre vous reprenaient ma place pour travailler à façonner la politique suisse à l'ONU. Mais mon souhait va plus loin et, en fait, je me réjouirais que beaucoup d'entre vous s'engagent dans la vie politique et travaillent à façonner la politique de leur commune, de leur canton ou de la Confédération.

En effet, faire de la politique, c'est "façonner", c'est-à-dire "donner forme" ou même "forger".
L'homme peut façonner l'avenir,

- s'il vit dans un milieu créatif,
- s'il peut exprimer librement ses idées,
- s'il n'a pas à craindre de se faire étiqueter pour ses idées originales et si, au contraire, il peut avoir confiance dans l'accueil qui sera réservé à l'originalité de ses idées.

J'aimerais citer Mark Twain: „On traite de fou celui qui a une idée, jusqu'au jour où son idée s'impose"

Une démocratie qui a de l'avenir a besoin d'idées porteuses d'avenir!
Elle a besoin d'idées créatrices, qui s'imposent !

Autoriser les processus créatifs

Pour en revenir à notre sujet, voyons maintenant comment les initiatives diplomatiques convaincantes font leur chemin dans une administration.

À mon avis, il faut que les supérieurs autorisent la créativité dans les processus, qu'ils permettent de penser et d'exprimer des idées insolites. Au cours des 18 années que j'ai passées dans la politique, dans l'administration et dans la diplomatie, j'ai constaté que les bonnes idées, les bons projets et les bonnes initiatives finissent toujours par s'imposer. On peut en croire Victor Hugo:

„Rien n'est aussi puissant qu'une idée opportune“

En ce sens, j'aimerais vous donner un conseil en guise de viatique pour votre parcours professionnel: Soyez et restez créatifs et dynamiques! Si vous avez une bonne idée et si vous êtes convaincu(e) de sa justesse, suivez-la, défendez-la, même si au début, tout le monde s'oppose à vous. D'autres l'ont fait avant vous.

Il y a cent ans, un certain Albert Einstein, âgé alors de 26 ans, employé au Bureau des brevets à Berne, publiait cinq articles, qui allaient révolutionner la physique. Au cours des années suivantes, il allait construire sa théorie de la relativité générale. Voici un extrait de la NZZ du 16 mars 2005: „Einstein est ce rebelle à l'allure peu conventionnelle, ce citoyen du monde engagé pour la paix et la justice, qui, de physicien de génie est devenu une idole des foules. “ C'est aussi Einstein qui dira un jour: „L'imaginaire est plus puissant que le savoir, car le savoir est limité. “

Par cet exemple concret, je voulais vous montrer que les processus créatifs existent aussi dans l'administration fédérale de Berne et qu'il peut en sortir des initiatives diplomatiques.

Deux résolutions suisses soumises cette année à la Commission des droits de l'homme

La Commission des droits de l'homme de l'ONU se réunit chaque année, à Genève, de la mi-mars à la fin avril. Cette commission se compose de 53 Etats membres. Mais même les États qui ne sont pas membres de la Commission, telle la Suisse, peuvent aussi intervenir

directement et soutenir les résolutions. Les organisations non gouvernementales et les institutions nationales des droits de l'homme peuvent également intervenir.

Les États peuvent soumettre des résolutions thématiques et des résolutions sur la situation des droits de l'homme dans certains pays. Ces résolutions sont débattues et approuvées, exactement de la même façon que celles qui vous occupent au sein de votre assemblée. Cette année, je vous l'ai dit, la Suisse va vraisemblablement soumettre deux résolutions:

- La première a pour sujet "Les droits de l'homme et la justice de transition". Cette résolution demande au Haut Commissariat de rédiger un rapport sur le sujet.
- La seconde porte sur la situation des droits de l'homme au Népal.

Propositions suisses pour une réforme de la Commission des droits de l'homme de l'ONU

La Commission des droits de l'homme des Nations Unies a obtenu certains résultats au cours de ces 60 dernières années. Elle a fixé des normes importantes en matière de respect des droits humains. Or, aujourd'hui que les normes sont fixées, il faut les mettre en œuvre. Et pour les mettre en œuvre, il faut réformer le système des droits de l'homme de l'ONU.

La conseillère fédérale Madame Micheline Calmy – Rey a posé la question de la réforme de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, il y a deux ans, lors de sa première participation à la Commission. En conséquence, ma section a chargé l'Institut de droit public de l'Université de Berne de mener une réflexion sur des propositions de réforme. Une des idées était de créer un Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui remplacerait l'actuelle Commission. Ce qui signifie qu'il y aurait désormais, parallèlement au Conseil de sécurité, un nouvel organe qui s'occuperait des droits de l'homme. À cet effet, il serait nécessaire d'amender la Charte de l'ONU.

Cette idée a été discutée au sein de l'administration. Un groupe de travail a été mis sur pied et, dès lors, cette équipe a usé de toute sa force de persuasion et a obtenu des résultats importants. Les critiques ne manquaient pas : n'est-ce pas une idée un peu utopique? Est-ce vraiment réalisable? Combien d'États accepteraient de soutenir cette proposition? Le processus de consultations contradictoire a été utile et l'idée a pu mûrir – à la façon d'une pomme qui tombe de l'arbre lorsqu'elle est à point.

Dans un autre processus, nous avons testé les possibilités de faire aboutir la proposition, et pour cela nous avons pris contact avec les États qui poursuivent des objectifs analogues aux nôtres en matière de politique des droits de l'homme (en anglais "like-minded States"). Les échos avaient été majoritairement favorables.

En septembre 2004, notre ministre des affaires étrangères, Madame Calmy – Rey, a été entendue par les membres du High Level Panel (Groupe de haut niveau), comité d'experts que Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, avait chargé de faire des propositions en vue d'une réforme de l'ONU. Au cours de la discussion, la conseillère fédérale Mme Calmy - Rey lança l'idée d'un conseil des droits de l'homme de l'ONU, comme option possible à long terme. La mission suisse à New York allait poursuivre les entretiens dans les jours et les semaines qui suivirent.

En décembre 2004, le Groupe de haut niveau a soumis son rapport sur les réformes. Il y était fait mention d'une option à long terme, qui n'était autre que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Cette prise en compte de nos réflexions allait renforcer notre motivation et nous inciter à poursuivre. Les entretiens avec les États "like-minded" ont été approfondis, et notre mission à New York a intensifié son travail de persuasion et son lobbying actif.

Vous imaginez notre impatience, le 21 mars 2005. Ce jour-là, le secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan a présenté son projet de réforme de l'ONU. Un Conseil des droits de l'homme de l'ONU (organe principal ou subordonné à l'Assemblée générale), plus petit mais permanent, devrait remplacer la Commission des droits de l'homme à Genève. L'Assemblée générale devrait à nouveau élire les membres – à la majorité des deux tiers. L'engagement de la Suisse avait donc porté ses fruits.

C'est là un exemple qui vous montre comment une idée prend forme lentement et comment, grâce à la ténacité et à l'engagement, elle se cristallise dans une politique. Et vous voyez que, avec des idées solides, un pays comme la Suisse peut avoir une certaine influence dans un débat de niveau international comme la Commission des droits de l'homme de l'ONU et y imprimer sa marque.

À l'avenir aussi, il nous faudra des idées créatives, et je souhaite que certaines partent de vous. Pour reprendre le proverbe chinois: " Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas."

Je vous remercie de votre attention.

(BTW)